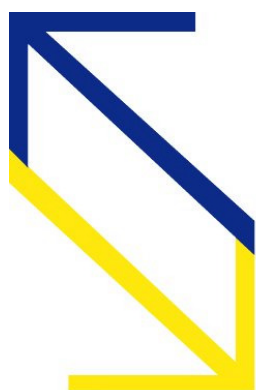


Rapport Annuel 2010



**Chambre
Belge des
Traducteurs,
Interprètes et
Philologues**

**Belgische
Kamer van
Vertalers,
Tolken en
Filologen**



Rue Montoyer 24, B 12
B-1000 Bruxelles
Tél.-fax: +32.2.513.09.15
www.cbtip-bkvtf.org



Member of the International Federation of Translators (FIT)

Comité de rédaction :

Patricia Alarcón-Detroz, Olivier Collard, Agnès Feltkamp, Christine Pagnouille, Monique Foret, Els Govaerts, Doris Grollmann, Rita Roggen, Chris Griffin, Wolfgang Hullmann, Guido Van de Velde, Patrick Rondou, Silvia Brügelmann, Max De Brouwer, Guy Van de Maele, Lisa Degen, Raphaël Bauwens, Zhiguan Qin, Isabelle Vereecken

Adaptation et révision :

Agnès Feltkamp, Jacques Marlier, Isabelle Vereecken

Equipe de traducteurs :

Katleen De Bruyn, Martine De Bruyn, Pascale Pilawski, Pascale Pay, Yannik Alexandre, Françoise Minor, Ann De Winne

Table des matières

Préface.....	4
Organigramme	5
1. Nouvelles administratives	6
2. Réunions et rencontres	6
2.1. Réunions nationales	6
Assemblée générale.....	6
Saint-Jérôme - Rencontre avec les nouveaux membres	6
Réception du nouvel an 2011	7
La foire aux livres 2011	8
2.2. Réunions régionales	8
Le pot du traducteur	8
2.3. Formations	9
Section régionale Liège-Namur-Luxembourg-Grand-Duché du Luxembourg.....	9
Séminaire - Les obligations contractuelles.....	10
Formation - Perfectionner sa traduction: l'enrichissement de la rédaction en français.....	10
Journée d'étude consacrée à la relation avec les bureaux de traduction	11
3. Actions	11
Les Amis de la CBTIP	11
Protection du titre	11
Traducteurs jurés	12
4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles.....	13
FVIB et UNPLIB	13
Conseil supérieur des indépendants et des PME.....	13
5. Publications.....	14
Annuaire –2010-2011	14
Le Linguiste.....	14
Site web.....	15
Vade-mecum du traducteur indépendant.....	17
FastInfO.....	18
6. Contacts avec la presse	19
7. Contacts internationaux.....	20
Réseau franco-espagnol.....	20
Réseau franco-anglais	20
Réseau franco-allemand	21
Bremer Runde	22
FIT Europe	22
Coopération sino-belge	23
Les institutions européennes	23
8. Gestion journalière	24
Commission d'admission des nouveaux membres	24
Commission d'examens des traducteurs jurés	25
Rapport du trésorier.....	26
Comité d'arbitrage.....	29
Conseil de discipline	29
9. Contacts avec les instituts de formation.....	30
10. Interprètes.....	32
Remerciements.....	33
Membres protecteurs.....	36

Préface

Cher lecteur,



Vous avez en main un nouveau témoignage de ce que le Conseil d'administration a réalisé cette année, avec l'aide de nombreux volontaires.

Deux mil dix avait démarré sur les chapeaux de roue. Lors de la visite du Parlement, à l'occasion de notre rencontre du Nouvel An, nous avons enfin réussi à sensibiliser un certain nombre de personnalités politiques à la question des traducteurs jurés. Tenant parole, ces femmes et ces hommes se sont investis pour nous après les élections. Mais les choses ne vont pas suffisamment vite à notre goût : on nous affirme que le fait d'avoir un gouvernement en affaires courantes est un avantage, parce que le Parlement peut prendre l'initiative de faire avancer le projet.

Les contacts avec les instituts de formation ont été particulièrement nombreux cette année – nous avons profité du projet LinguaJuris pour renforcer ces liens dès 2009, et approfondir nos relations. Nos activités ont attiré davantage d'enseignants. Du côté flamand, les instituts nous ont très étroitement impliqués dans leur processus d'accréditation. Du côté francophone ce même travail bien structuré doit encore porter ses fruits. A Liège, une nouvelle formation est en gestation et nous a permis de recruter un dixième membre protecteur.

J'espère que vous aurez constaté à quel point le site web évolue : en plus de proposer une quantité sans cesse croissante d'informations, il sera sous peu entièrement remanié, pour que son contenu soit encore plus facilement accessible.

Le site web, les instituts de formation et le dossier des traducteurs jurés ne sont naturellement pas les seules matières auxquelles nous nous sommes attelés : nous avons consacré plus de la moitié de notre énergie à faire tourner les rouages de l'association – secrétariat, comptabilité, publications, activités, admission nouveaux membres, examens.

Vous découvrirez au fil des pages et surtout, dans les remerciements en fin de document, le nom de celles et ceux qui ont œuvré pour vous dans les différents domaines d'activités. N'hésitez pas à prendre contact avec les personnes en charge des matières qui vous intéressent particulièrement !

Bonne lecture,

Agnès Feltkamp
Présidente

Organigramme

Assemblée générale 358 membres

Conseil d'administration

Présidente
Agnès Feltkamp

Vice-présidente
Rita Roggen (N)

Vice-présidente
Patricia Alarcón-Detroz (F)

Secrétaire-général
Patrick Rondou

Trésorier
Guy Van de Maele

Nouveaux membres
Patricia Alarcón-Detroz

Traducteurs jurés
Doris Grollmann, Rita Roggen

Interprètes
Max De Brouwer, Patrick Rondou

Assurances
Raphaël Bauwens

Webmaster
Olivier Collard

Commission des examens
Patricia Alarcón-Detroz

Le Linguiste
Patrick Rondou, Max De Brouwer

Contacts avec la Chine
Zhiguan Qin

Contenu site
Lisa Degen, Guy Van de Maele

Hors conseil

Commissaires aux comptes
Eric Dusart, Ludovic Pierard, Pascale Pilawski

Comité de discipline
Présidente, Secrétaire-général +
Silvia Brügelmann, Jacques Marlier,
René Haeseryn

Comité d'arbitrage
Présidente, Secrétaire-général
(+ 2 membres ad hoc)

Pratiques commerciales
Edward Haasl

Rapport annuel et annuaire
Isabelle Vereecken

Réseau franco-allemand
Silvia Brügelmann

Réseau franco-anglais
Chris Griffin

Réseau franco-espagnol
Patricia Alarcón-Detroz

FastInfo
Wolfgang Hullmann, Guido Van De Velde

Vade-mecum
Els Govaerts

Anvers-Limbourg-Brabant F.
Bart Mylemans, Martine De Bruyn

Bruxelles-Hainaut-Brabant W.
Winfried Zöllner

Liège-Namur-Luxembourg-GDL
Monique Foret

Flandres occidentale et orientale
René Haeseryn

Secrétariat
Nicole Van Oost

1. Nouvelles administratives

Bien qu'il y ait suffisamment de travail pour faire fonctionner le secrétariat à plein temps, celui-ci n'est ouvert qu'à mi-temps pour des raisons financières. L'organisation des cours Interact.J prend beaucoup de temps et les bénévoles qui s'en occupent souhaiteraient confier d'autres tâches au secrétariat. Cela s'applique d'ailleurs à toutes les activités de gestion. Nous restons néanmoins convaincus que l'existence du secrétariat est une énorme amélioration par rapport à l'époque où tout le travail était réalisé par des bénévoles.

Nous en profitons pour signaler que le secrétariat a à nouveau déménagé. Pas très loin cette fois : dans le même bâtiment, au même étage. Pour ceux qui connaissent les lieux : lorsque vous sortez de l'ascenseur, prenez désormais à gauche (et non plus à droite).

2. Réunions et rencontres

2.1. Réunions nationales

Assemblée générale

L'assemblée générale de 2010 a eu lieu le samedi 20 mars à Bruxelles. Selon la tradition, les nouveaux membres, admis après l'assemblée générale précédente, ont signé le code de déontologie. D'autre part, le rapport d'activité, le rapport financier et le projet de budget ont été discutés et approuvés.

Plusieurs activités de la Chambre ont été évoquées. Ainsi Doris Grollmann a-t-elle présenté le premier cours d'Interact.J (LinguaJuris) de même qu'EULITA, le projet d'association de traducteurs juridiques européens ; la question de la place de la CBTIP dans les moteurs de recherche a également été abordée et il a été fait appel à des collaborateurs supplémentaires, entre autres pour la rédaction du Linguiste. Il a également été proposé que la CBTIP organise une réunion d'accueil des nouveaux membres et qu'elle noue des relations avec des entreprises de traduction et d'interprétation. La CBTIP a été pressée de préciser sa position à l'égard des entreprises de traduction et d'interprétation.

Enfin, Raphaël Bauwens, Max De Brouwer et Zhiguan Qin ont été élus ou réélus membres du conseil d'administration.

Saint-Jérôme - Rencontre avec les nouveaux membres

Le 1er octobre 2010, la CBTIP organisait son traditionnel repas de la Saint Jérôme. Pour la première fois, ce moment de convivialité était précédé d'une réunion d'information destinée aux nouveaux membres. Organisée par le Conseil d'administration, cette rencontre avait pour objectif de présenter de manière plus informelle aux nouveaux adhérents le rôle de la CBTIP, les services qu'elle rend à ses membres, ses activités, ses combats pour la défense des traducteurs et interprètes, la fonction des administrateurs, le rôle du secrétariat et toutes les tâches accomplies par les nombreux bénévoles.

Quelque dix nouveaux membres étaient présents. L'échange fut instructif pour tous : pour les nouveaux adhérents, qui ont eu l'opportunité de s'entretenir avec des membres plus anciens, et pour les membres du Conseil d'administration et les bénévoles présents, qui ont pleinement pris conscience de l'importance d'une telle rencontre, les nouveaux membres hésitant parfois à assister d'emblée à des événements plus

formels, comme l'Assemblée générale. Vu son succès, cette réunion sera désormais organisée chaque année.

Une fois de plus, la Saint-Jérôme a été l'occasion de célébrer un membre en lui conférant le titre de membre d'honneur. René Haeseryn est membre de la CBTIP depuis 1955. Au départ, il s'était montré particulièrement actif dans la section Flandre orientale et occidentale. Le Linguiste de l'époque nous révèle le bouillonnement d'activités de cette section et la rapide évolution du nombre de ses membres. René s'est également rapidement impliqué dans les travaux de la FIT, entre autres en qualité de secrétaire général. Aujourd'hui encore, il assiste le conseil d'administration au titre de « conseiller honoraire » de la FIT et reste le rédacteur en chef de Babel et du complément littéraire de Translatio. Jusqu'en mars 2010, René fut vice-président néerlandophone de la CBTIP.

Une mise à l'honneur très à propos dans le cadre de cette rencontre entre nouveaux membres et membres plus anciens.



Raphaël Bauwens

Réception du nouvel an 2011

Le vendredi 21 janvier 2011, la présidente et les membres du Conseil d'administration de la CBTIP ont invité tous les membres à fêter l'année nouvelle. L'après-midi a été consacré à deux causeries captivantes.

Chris Durban, ex-présidente de la SFT (Société française des traducteurs), se demande s'il est bien vrai que la mondialisation du marché de la traduction exerce une intense pression sur les prix. Cette évolution est-elle irréversible ? Que peut faire le traducteur pour résister à la baisse des tarifs et mieux se vendre ?

Winibert Seghers, professeur à la Lessius Antwerpen, a ensuite insisté sur la difficulté de parvenir à un mode de jugement commun de la qualité d'une traduction. Les évaluations des examinateurs peuvent diverger très fortement et être influencées par des facteurs insoupçonnés. De plus, même les méthodes apparemment objectives ne conduisent pas nécessairement à des évaluations plus cohérentes.

Les conférences ont été suivies d'une réception et d'un dîner, excellentes occasions pour les collègues de se rencontrer et de nouer de nouvelles relations dans une ambiance détendue.

La foire aux livres 2011

La CBTIP a organisé le 11 février 2011 une Foire aux Livres. Son but était d'offrir une occasion aux membres de la CBTIP, étudiants et autres intéressés de se rencontrer et de faire des trouvailles sortant de l'offre habituelle : livres, dictionnaires, revues, magazines, romans, logiciels, vidéocassettes et équipements. Il y avait aussi des animations, du café, du thé, du chocolat, des biscuits et de la liqueur chinoise pour accueillir les participants et les visiteurs. Certains participants ont fait don de leurs bénéfices à la CBTIP, ce qui a rapporté 205 €. L'évènement nous a valu une demande d'affiliation.



Zhiguan QIN

2.2. Réunions régionales

Le pot du traducteur

À l'heure actuelle, le pot du traducteur se fait plus rare dans la plupart des provinces. Le traditionnel barbecue d'été de Louvain a rassemblé dans une ambiance conviviale les collègues qui n'étaient pas en vacances.

En revanche, à Anvers, le pot reste une habitude bien ancrée et toujours mise à profit pour aborder des problèmes locaux, notamment ceux auxquels sont confrontés les traducteurs et interprètes jurés dans le cadre de leur travail pour le Tribunal de Première Instance. Ces réunions se déroulent habituellement en présence d'un membre du conseil d'administration de sorte que la discussion peut éventuellement se poursuivre lors de la réunion du conseil d'administration, qui peut alors formuler une solution.



Rita Roggen

2.3. Formations

Section régionale Liège-Namur-Luxembourg-Grand-Duché du Luxembourg

La section de Liège a proposé trois formations d'une demi-journée (le samedi après-midi) pour les traducteurs professionnels et les étudiants se destinant à la traduction. S'y sont ajoutés les trois jours pleins de colloque international « Traduire la diversité ».

Le 27 février 2010, avec sa verve et son sens didactique habituels, Mme Lenoble-Pinson nous a entretenus du sujet « Ponctuation, majuscules et terminologie ». Elle a passé en revue les usages des différents signes de ponctuation en français et les confusions à éviter avec d'autres langues, commenté les circonstances où il convient d'employer une virgule et attiré notre attention, avec humour, sur des phrases où accent ou virgule font la différence entre la vie et la mort... Notre collègue suisse, Patrick Bergen, nous a ensuite présenté de nombreuses astuces terminologiques axées sur la Suisse au départ, mais tout aussi utiles dans de nombreux autres cas.

Le 23 octobre 2010, la formatrice professionnelle Sonia Piret, consultante, est venue nous parler des relations entre traducteurs et clients à l'aide d'un diaporama comprenant de nombreuses références à des techniques PNL.

Le 27 novembre 2010, notre collègue Michael Buss nous a montré comment il se sert du logiciel de reconnaissance vocale « Dragon Naturally Speaking » et comment il le combine avec l'utilisation d'un logiciel de mémoire de traduction. La deuxième partie de la séance a été consacrée aux trucs et astuces informatiques, avec une panoplie de sites facilitant la vie du traducteur, qu'il s'agisse de convertir des documents pdf en traitement de texte, de retrouver des fichiers, de réaliser un comptage de signes et une facture ou d'accéder aux ressources de son ordinateur fixe, où que l'on se trouve.

Du 6 au 8 mai 2010 le colloque international « Traduire la diversité » s'est organisé en trois jours, chaque journée étant consacrée à un domaine.

Le jeudi 6 a traité de la traduction littéraire, et l'application du terme « diversité » avait été limitée à la traduction de textes faisant intervenir plusieurs registres, le vendredi 7 a été consacré à la traduction juridique, et notamment à la concurrence entre les différents systèmes, et le samedi 8, nous nous sommes penchés sur la traduction médicale et les sciences du vivant.

Le nuage de cendres provoqué par l'éruption d'un volcan islandais avait perturbé les transports aériens et notamment empêché l'invité principal, Michael Cronin, de nous rejoindre. Le colloque n'en a pas moins été un succès et donnera lieu à plusieurs publications. La CBTIP y a participé tant financièrement que par ses conseils organisationnels. Voir le site <http://www.l3.ulg.ac.be/colloquetraduction2010/index.html>

Christine Pagnouille et Monique Foret



Séminaire - Les obligations contractuelles

Le 26 février 2010, Karine Roobrouck (juriste et membre de la CBTIP) a organisé un séminaire sur les obligations contractuelles, avec pour but de répondre à plusieurs questions de nature juridique que posent régulièrement les traducteurs.

Le client peut-il m'imposer ses conditions générales ? Puis-je négocier les conditions générales ? Dans quelle mesure est-ce utile ? Le client peut-il juger unilatéralement de la qualité de ma traduction ? Quelles sont les obligations d'un entrepreneur/d'un sous-traitant ? Le client a-t-il le droit de refuser de payer ? Puis-je signer une clause pénale ? Quel est le poids de la coutume dans notre secteur ? Est-ce que je conclus une obligation de moyens ou une obligation de résultat et qu'est-ce qu'une obligation de moyens ? Qui porte la charge de la preuve en cas de rupture du contrat ? En tant que traducteur indépendant, ai-je droit à une indemnité si le client met fin à la collaboration ?

Les participants ont pu soumettre au préalable leurs questions et problèmes spécifiques à l'orateur afin que le séminaire puisse se concentrer sur des problèmes concrets.

Durant les semaines qui ont suivi le séminaire, les membres ont pu faire état de nouveaux problèmes par le biais du FastInfo et obtenir des conseils utiles. La communauté des traducteurs et interprètes de la CBTIP a ainsi pu profiter des connaissances et de l'expérience de Karine Roobrouck.

Guy Van de Maele

Formation - Perfectionner sa traduction: l'enrichissement de la rédaction en français

Mme Séverine Charon, consultante et sémiologue auprès de l'Institut français de la mode et de grandes marques de luxe, a animé le 29 octobre 2010 une formation d'une journée sur l'enrichissement de la rédaction en français. Plus d'une vingtaine de traducteurs, dont certains n'avaient pas hésité à faire un long déplacement, ont participé à cette journée bien remplie à Bruxelles.

La formation s'articulait autour de 4 sujets, dont le schéma commun comprenait un exposé théorique et des exercices adaptés.

1. Trouver le mot juste

Comment supprimer les termes fades, insipides, passe-partout ? Comment exploiter toute la richesse du langage pour créer une communication fluide et stimulante avec le lecteur ? Trouver le mot idéal en s'attachant aux connotations qui redonnent de la saveur au mot en lui donnant un sens figuré et en tenant compte de son registre de langue, de sa sonorité et de ses diverses significations.

2. Varier les choix syntaxiques

Diversifier l'expression des relations logiques et savoir jouer des nuances. Examiner les divers moyens disponibles pour exprimer la cause, la conséquence, l'opposition, la concession et l'hypothèse.

3. Acquérir de la concision

Enrichir la langue en recherchant la concision. S'entraîner à alléger l'expression, traquer le superflu, supprimer un adverbe, une subordonnée relative, un gérondif, une forme passive...

4. Renouveler la langue

Approche stylistique et rhétorique de textes littéraires polémiques, métaphoriques et ironiques. Repérer certains procédés littéraires et tâcher de comprendre l'impact des écarts de langue sur le style pour agir efficacement sur le lecteur.

Guy Van de Maele

Journée d'étude consacrée à la relation avec les bureaux de traduction

Le 19 novembre 2010, les membres de l'association ont eu l'occasion d'entamer la discussion sur les relations qui unissent les traducteurs indépendants et les bureaux de traduction. C'est à dessein que nous utilisons le terme « entamer », car le sujet est bien trop vaste pour qu'une seule après-midi suffise à boucler la discussion. Il ressort de cette première rencontre qu'en tant que fournisseurs indépendants, notre vision se limite à notre écran d'ordinateur. Ne sachant pas en quoi nous sommes indispensables à nos clients, nous manquons aussi souvent de confiance en nous. Nous avons également tendance à nous attacher à des détails auxquels les clients finaux n'accordent que peu d'importance. Vous trouverez de plus amples informations sur le contenu exact de cette après-midi dans le Linguiste n° 4 de 2010.

3. Actions

Les Amis de la CBTIP

Fin 2009, nous comptons sept Amis de la CBTIP.

Aux membres qui quittent la CBTIP et paraissent satisfaire aux conditions requises par ce statut, nous proposons systématiquement de rester en contact en devenant Ami. Nos propositions suscitent peu de réactions.

Rien n'a été fait à ce jour pour recruter des Amis en dehors du cercle des anciens membres.

Guy Van de Maele

Protection du titre

Un groupe de lecture a été composé, qui est chargé de puiser dans les textes existants les éléments susceptibles d'être réutilisés. Ce groupe n'a toutefois pas encore dépassé le stade de l'étude des documents qui ont été scannés pour trouver les éventuels doublons.

Un autre travail qui s'avèrera important à un stade ultérieur a toutefois débuté : la protection du titre ne se limite pas à l'adoption d'un Arrêté royal stipulant qui peut porter le titre. Il convient aussi envisager la création d'une commission de discipline et d'une commission d'arbitrage indépendantes dont les conclusions pourraient être reprises par les cours et tribunaux. À l'heure actuelle, la commission d'arbitrage remplit principalement un rôle de médiateur.

Si l'obtention du titre devait se limiter aux titulaires d'un master, il resterait encore beaucoup de travail de rattrapage dans les instituts de formation des traducteurs et interprètes, surtout en matière de spécialisation dans les domaines techniques et des sciences dures. Pour plus d'informations, veuillez consulter le chapitre consacré aux contacts avec les instituts de formation.

Traducteurs jurés

L'année dernière, nous avons eu de nombreux contacts intéressants (entre autres des conférences de presse) avec la commission justice de la Chambre des représentants qui a réintroduit la proposition de loi relative aux traducteurs et interprètes jurés, toujours en concertation avec la CBTIP. Des contacts intéressants ont également eu lieu avec la Commission pour la Modernisation de l'Ordre Judiciaire.

La présidente et les soussignées figurent à présent sur la liste permanente des adresses d'EULITA, dont la CBTIP est actuellement membre, de sorte qu'elles restent au courant des activités organisées. Elles sont en outre invitées à participer aux réunions et autres activités éventuelles.

Le Brussels Forum a eu lieu les 5 et 6 juin 2010 à Bruxelles à l'invitation de la CBTIP. Les représentants des membres de la FIT y étaient invités. Au programme : EULITA et les problèmes/la situation des traducteurs et interprètes jurés dans les pays concernés. La CBTIP/ LinguaJuris étaient présentes à la réunion d'été du Bremer Runde, organisée deux semaines plus tard à Stuttgart, qui a poursuivi les travaux de Bruxelles.



Doris Grollmann et Rita Roggen

LinguaJuris - Forum LinguaJuris

En 2010, comme précédemment, LinguaJuris a organisé des cours à l'intention des francophones et des néerlandophones dans le cadre d'Interact.J. Depuis lors, le programme des cours du Certificat est bouclé et les professeurs nécessaires ont été contactés. Des collègues et professeurs issus du monde académique compétents ont donc accepté de lancer la première série de ces formations d'un an. Nous avons également examiné les possibilités de faire connaître plus efficacement les formations LinguaJuris, de manière à atteindre un public cible aussi large que possible.



Doris Grollmann et Rita Roggen

4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

FVIB et UNPLIB

La CBTIP a assisté à toutes les réunions, ce qui lui a permis de suivre de près l'évolution du cadre administratif et juridique auquel sont soumises les professions libérales. La Chambre a participé à un panel de discussions organisé à l'occasion de la journée d'étude que l'UNPLIB a consacrée au secret professionnel.

Cette année, parmi d'autres activités, la FVIB a organisé à Anvers une causerie sur les nouvelles formes de groupements professionnels. Un thème très intéressant pour ceux de nos membres qui coopèrent régulièrement avec deux ou plusieurs collègues, regroupés en société ou en une autre forme de coopération. L'association a été examinée avec grande attention, car elle offre de nombreuses possibilités intéressantes, tant pour les traducteurs que pour les interprètes.

Rita Roggen, Patricia Alarcón-Detroz, Max De Brouwer

Conseil supérieur des indépendants et des PME

Le mandat quinquennal du Conseil supérieur s'est achevé en 2010.

La CBTIP a exprimé son souhait de continuer à siéger au sein de cet organe. Ce siège est important dans la perspective de la protection du titre professionnel. Aucune réunion importante n'est à signaler, à l'exception de celle consacrée à l'élection des nouveaux présidents et vice-présidents de la commission sectorielle 15 (autres professions libérales et intellectuelles), qui sont eux-mêmes délégués en séance plénière.

Le Conseil supérieur pouvant agir à la demande de ses affiliés, nous avons sollicité l'organisation d'une rencontre consacrée au statut du traducteur juré, pour savoir si la voie parlementaire était le seul moyen dont nous disposions pour atteindre notre objectif. Cette réunion n'a pas encore eu lieu.

5. Publications

Annuaire –2010-2011

Chaque année au printemps, la CBTIP prépare son annuaire, dont la version définitive est expédiée aux membres et aux personnes intéressées après les vacances d'été. Deux mil dix n'a pas failli à la tradition. Comme ses prédécesseurs, l'annuaire 2010-2011 reprend toutes les personnes (358 au total) qui étaient affiliées ou avaient renouvelé leur adhésion à la fin avril 2.

Il présente la CBTIP et en décrit brièvement les objectifs et les activités. Vous y trouverez des renseignements sur les métiers de traducteur et d'interprète (définitions, calcul des prix, code de déontologie, conditions générales, etc.). La longue liste des membres est précédée de listes distinctes de traducteurs, interprètes et traducteurs/interprètes jurés, classés par combinaison de langues. Cette année, dix annonceurs ont accepté de commanditer l'édition.

En plus des membres et Amis de la CBTIP, l'annuaire est adressé aux tribunaux de première instance et aux ministères publics de toute la Belgique. Les membres du conseil d'administration et les personnes représentant la Chambre le remettent régulièrement à leurs interlocuteurs à titre d'information, notamment à l'occasion de certains événements. Il est en outre en vente auprès du secrétariat au prix de 33 € (Belgique), 40 € (UE) ou 50 € (reste du monde). Les possibilités d'élargir la liste des destinataires sont en cours d'examen.



Isabelle Vereecken

Le Linguiste

En 2010, Le Linguiste a progressivement fait peau neuve. Les changements sont visibles dans différents aspects de la publication.

Premièrement nous avons changé d'imprimeur. Outre que le prix final est moins élevé, la revue est à présent entièrement imprimée en quadrichromie. Provisoirement, nous avons opté pour un nombre de pages fixe, à savoir 40. À terme et si le tirage est suffisant, rien ne nous empêchera d'augmenter ce nombre.

En second lieu, nous nous employons à élargir le nombre de rubriques, afin que chacun et chacune y trouve un article qui l'intéresse. Aussi avons-nous l'intention, à terme, de faire paraître un grand dossier thématique de huit pages et plusieurs rubriques fixes. L'une d'elle est une interview, telles celles qui ont déjà été publiées à deux reprises en 2010.

Or, c'est précisément la présentation et la mise en page de ces rubriques qui demandent beaucoup de travail. Elles sont donc inscrites au programme des futures activités.

Bref, la métamorphose du Linguiste est entamée mais loin d'être terminée.

Avez-vous envie d'aider le comité de rédaction à réfléchir au concept du Linguiste ?

Souhaiteriez-vous apporter votre contribution à la revue ? Si oui, vous avez plusieurs possibilités : écrire ou choisir des articles, gérer une rubrique (en assurant sa coordination ou en rédigeant des textes), faire des interviews ou encore, travailler à la mise en page.

Faites-le nous savoir !



Patrick Rondou

Site web

Gestion du contenu du site

En 2010 quelques nouvelles rubriques ont été créées, dont une est destinée à informer les membres des activités du conseil d'administration. Les membres peuvent y trouver des informations concernant les sujets traités lors des réunions du CA (qui ont généralement lieu une fois par mois, à l'exception du mois de juillet), ainsi qu'à l'occasion d'autres activités et rencontres des membres du CA.

Activités du conseil



Voir: -> <http://www.translators.be/index.php?lang=fr> > Zone membres -> Activités du conseil

(Pour rappel : Pour pouvoir accéder aux informations dans la zone membres, il faut s'identifier. Si vous avez oublié ou perdu votre mot de passe et/ou login, il suffit de les demander à Nicole Van Oost au secrétariat.)

D'autres rubriques ajoutées ou renouvelées :

Nom de rubrique	Contenu	Menu	Accessible à
Candidats admis	Cette rubrique doit obéir aux obligations statutaires	Zone membres	Membres CBTIP
Nouveaux membres	Cette rubrique a pour but	Actualités	Public

	de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres et de les présenter.		
Liens utiles	Liens intéressants vers des dictionnaires, informations professionnelles etc.	Zone membres	Membres CBTIP
LinguaJuris	Informations sur LinguaJuris et liens vers le site concerné	L'association	Public

Le site est tenu à jour en permanence. Les activités de la CBTIP sont régulièrement annoncées sur la page d'accueil, en complément d'autres renseignements récents, et des liens mènent à des informations plus complètes.

Parallèlement, nous préparons une nouvelle mise en page du site Internet. Notre but est d'améliorer la lisibilité du site et de faciliter l'accès aux informations, très complètes mais d'accès parfois difficile.

En attendant, un petit rappel de quelques-unes des informations très utiles qui se trouvent entre autres dans la rubrique « Téléchargements » dans le menu « L'association »

Nom de sous-rubrique	Contenu	Accessible à
Vade-mecum	Collection d'informations utiles aux traducteurs et interprètes débutants et affirmés, p.ex. : Exemples de calcul de prix, Qu'est exactement une traduction jurée ?, Comment établir un devis ?, Comment compter le nombre de lignes en Excel? Comment annoncer une augmentation de prix? etc.	Membres CBTIP
Assurance RC professionnelle	Informations et formulaire concernant l'assurance RC professionnelle aux conditions préférentielles accordées aux membres de la CBTIP	Membres CBTIP
Conseil aux Clients	Brochure destinée à faciliter les relations entre client et traducteur	Public
Rapports annuels	Les rapports annuels depuis 2005	Public
Traducteur jurés	Règlement – frais de justice	Membres CBTIP

Nouvelle version du site

Le rythme de consultation de notre site web tourne actuellement autour de 1800 visites par mois, soit une augmentation de plus de 15 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

L'année 2011 verra la publication d'une version complètement rénovée du site web, encore plus conviviale et professionnelle. Cette version est actuellement testée et améliorée depuis plusieurs mois sur notre site test et devrait voir le jour dans les semaines qui viennent.

Cette année, nous avons également souscrit et enrichi un hébergement distinct pour LinguaJuris (www.linguajuris.org), le nouveau projet de la Chambre, actuellement doté de ses propres serveur et service de messagerie.



Lisa Degen et

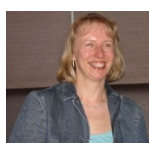


Olivier Collard

Vade-mecum du traducteur indépendant

Les trois premiers chapitres de l'ancienne version néerlandaise du vade-mecum avaient déjà été réécrits en quatre nouveaux chapitres avant d'être mis en ligne, début 2010. Ces textes ont été traduits en français et cette version française se retrouve également depuis fin juin sous le menu « L'association » : « Téléchargements » du site web de la CBTIP.

Par ailleurs, quelques autres rubriques étroitement liées à l'actualité ont été mises à jour. Les autres chapitres sont progressivement réécrits.



Els Govaerts

FastInfo

Une fois encore, le FastInfo (« FI ») – hébergé depuis 2004 par Yahoo ! Groupes –, a fait l'objet d'une utilisation intense. La plupart des 4 404 messages diffusés par les quelque 293 inscrits (sur les 368 membres effectifs de la CBTIP) recensés au 31 décembre 2010 ont eu pour objet :

- des échanges terminologiques (questions terminologiques, envoi de lexiques (URL) en ligne...);
- des questions administratives ;
- des questions relatives aux ouvrages de référence et aux équipements ;
- des « status inquiries » (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse reste impérativement à envoyer en privé étant donné le flou de la législation belge en la matière) ;
- des annonces de formations, séminaires, journées d'étude organisés tant par la CBTIP que par d'autres organismes ;
- des offres de travail ;
- des questions et discussions tarifaires ;
- et bien sûr l'annonce des « Borrelavonden » et des repas organisés par la Chambre.

En ce qui concerne la convivialité du FI, nous avons cru utile, dans le but de réduire le nombre de réponses sans réelle utilité (surtout les remerciements non accompagnés de complément d'information), d'introduire l'emploi de la « barre Yahoo » qui offre la possibilité de répondre directement à l'auteur d'un message sans passer par le biais du FastInfo, en cliquant sur le bouton destiné à cet effet (« répondre à expéditeur »). Celle-ci se trouve normalement à la fin de chaque message, à la condition de ne pas avoir choisi le mode « text only ». Son activation est expliquée sur le site de Yahoo. Ce service offre 5 options : « Répondre à expéditeur | Répondre au groupe | Répondre en mode Web | Nouvelle discussion | Toute la discussion (...) ».

Nous tenons, une fois de plus, à souligner l'utilité du compte Yahoo qui est gratuit et peut être créé par tout abonné du FI. Celui-ci offre une gamme de services (tels la désactivation de la réception des messages (« no-mail », p.ex. pendant les absences prolongées), la réactivation de la réception dès votre retour, le changement de votre adresse électronique) sans devoir systématiquement passer par l'administration du FI. Cf. la page de création d'un compte Yahoo : https://edit.yahoo.com/config/eval_register?.src=my&.intl=fr&.done=http://fr.my.yahoo.com/%3f_bc=1.

Aucun retard dans la diffusion des messages ni aucun autre problème technique n'a été signalé cette année.

Sur le sujet du comportement et de la convivialité des utilisateurs entre eux, la quantité des dérapages a cette année encore été infinitésimale. Pour conclure un débat spontané, les administrateurs du FastInfo ont déjà en 2010 décidé de réduire leurs interventions de nature « comportementale » aux seuls messages véritablement inacceptables (grossièreté, manque total de pertinence, etc.). Aussi certains messages qui auraient précédemment suscité une réaction de notre part, circulent-ils aujourd'hui librement sur le FastInfo ; les administrateurs continuent de compter sur l'esprit de convivialité et le bon sens des membres pour éviter tout dérapage.

Nous profitons de l'occasion pour signaler aux membres qui n'auraient pas encore pris connaissance, l'existence du document intitulé Objectifs du FastInfo – Charte de bonne conduite, édité avec l'aval du Conseil d'administration. Il est mis à votre disposition dans la « zone membres » du site de la CBTIP.

Signalons également que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé séparément par les soins de l'administration du FI aux

écoles-membres protecteurs de la CBTIP ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service aux réfugiés et sans-papiers).

Rappelons pour conclure que toute demande d'information complémentaire doit impérativement être envoyée à la seule adresse : fastinfo-owner@yahoogroupes.fr. Wolfgang Hullmann et Guido Van de Velde répondront à toutes les questions en fonction de leurs compétences.

Nous tenons à remercier tous les affiliés au FastInfo pour leur agréable collaboration et pour le soin qu'ils ont mis à choisir leurs sujets et propos au cours de l'année écoulée.

Last but not least, il nous tient à cœur d'exprimer notre gratitude à Pascale Pilawski qui, après plusieurs années au service du FastInfo, a décidé de mettre le cap sur d'autres horizons.



Guido Van de Velde et



Wolfgang Hullmann

Coadministrateurs du FastInfo

6. Contacts avec la presse

Nous n'avons pas eu beaucoup de contacts avec la presse cette année. La vice-présidente a réagi à un article paru dans le Standaard au sujet des retards de paiement du tribunal d'Anvers. Les contacts avec la presse ne sont pas aisés. L'envoi de communiqués de presse via l'agence Belga coûte cher. Quant à aller déposer personnellement des communiqués dans les casiers des journalistes, cela prend beaucoup de temps. Il convient de noter toutefois qu'un journaliste du Morgen a contacté la CBTIP pour s'informer de la menace (jamais mise à exécution) d'une action des interprètes judiciaires à Bruxelles.

Les communiqués que nous envoyons aux revues d'Unizo et d'UCM sont cependant toujours repris. Ainsi, Unizo a publié un article sur la manière de choisir un traducteur.



7. Contacts internationaux

Réseau franco-espagnol



La convention instaurant la création officielle du réseau franco-espagnol a été signée le 11 décembre 2009, à Paris.

Les associations signataires ont été ASETRAD (Espagne), SFT (France) et CBTIP (Belgique).

Nous espérons que d'autres associations francophones viendront étoffer notre réseau afin que l'échange soit de plus en plus riche et intéressant.

Pendant l'année 2010 aucune activité n'a été organisée.

Nous vous rappelons que seuls les membres effectifs des associations signataires de la convention peuvent s'inscrire au réseau. Les membres effectifs de la CBTIP ayant l'espagnol et le français dans leur combinaison de langues de travail peuvent donc en faire partie et participer ainsi à un échange de connaissances et d'informations pratiques, riches et variées.

Nous espérons que tous les membres concernés continueront à participer avec enthousiasme à cette initiative destinée à élargir et enrichir nos connaissances dans les deux langues.

Patricia Alarcón-Detroz

Réseau franco-anglais

Depuis cinq ans, le réseau français de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI, Royaume Uni) invite nos adhérents travaillant dans le couple FR < > AN à participer à son forum électronique, ITI-FrenchNet. L'ITI compte 2 700 membres. Le réseau franco-anglais organise périodiquement des activités de formation (séminaires, colloques, etc.). Son forum électronique, le FrenchNet, est un groupe Yahoo ! (payant) réservé aux traducteurs et interprètes pratiquant les combinaisons anglais-français ou français-anglais.

En 2005, le forum électronique a été ouvert aux membres de la SFT qui répondaient aux conditions d'admission. En 2006, la CBTIP a proposé à l'ITI d'inscrire également nos membres au FrenchNet. Le fonctionnement du forum électronique est tout à fait similaire à celui de notre FastInfo.

Les inscriptions et les renouvellements ont lieu en août-septembre de chaque année. Les frais d'inscription comprennent uniquement la participation au forum électronique ITI-FrenchNet sur Yahoo !Groups. Les membres de la CBTIP qui désirent rejoindre ce réseau doivent s'engager à respecter les règles de conduite de l'ITI, notamment le principe d'utilisation de la seule langue maternelle comme langue cible pour la traduction. Ils doivent être en ordre de cotisation auprès de la CBTIP et verser une cotisation annuelle FrenchNet pour les frais administratifs et les droits d'inscription (5,00 EUR en 2010). Pour des raisons administratives et pratiques, il n'est possible de s'inscrire qu'une seule fois par an. Vous serez avertis de la date au cours de l'année 2011.

Ce groupe, qui compte près de 300 membres, est un forum d'entraide et d'échange, tant sur le plan professionnel (questions de terminologie) que pratique (modalités de paiement, frais bancaires, problèmes informatiques, etc., sans oublier les conseils d'achat ou d'utilisation de différents logiciels et les noms des agences à surveiller). Cet échange entre les membres des trois organisations est précieux pour tous les traducteurs travaillant dans ce couple de langues, qu'ils soient anglophones ou francophones, et qu'ils

vivent en Belgique, en France ou au Royaume Uni. Au profit de tous, les membres sont encouragés à s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais.

Il s'agit d'une belle occasion d'élargir son cercle de collègues et d'entrer en contact avec les membres de l'ITI et de la SFT. Le forum permet également d'être averti des activités de l'ITI et de la SFT.

Tout au long de l'année, des rencontres professionnelles et amicales sont organisées par l'ITI et ses divers réseaux et par la SFT, auxquelles tout le monde est cordialement invité. Pour toute information complémentaire, consultez le site de l'ITI : <http://www.iti.org.uk/indexMain.html> (ITI Events) et le site de la SFT : <http://www.sft.fr/presentation.html> (Formations / Actualités et manifestations).

Chris Griffin

Réseau franco-allemand



Chaque année et à tour de rôle, les divers pays concernés (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Suisse) réunissent tous les membres intéressés du réseau franco-allemand (rfa). En 2010, la réunion s'est tenue du 22 au 24 octobre à Hambourg, à l'invitation d'ATICOM, soutenu localement par ADÜNord.

Comme à l'accoutumée, la journée du samedi a offert l'occasion de suivre des exposés traitant de sujets très divers, reflétant le large spectre des domaines d'activités des traducteurs et interprètes.

Notre membre Doris Grollmann nous a entretenu de la difficulté de trouver le juste équilibre entre les normes que le traducteur doit respecter d'une part, et les exigences que formule son client en fonction du contexte et la liberté qu'il revendique. Cette présentation a été suivie d'un exposé sur certains termes techniques du secteur immobilier suisse.

Autre domaine : la terminologie de la famille et ses nouveautés (ex. famille nucléaire, recomposée, co-parent, dé-cohabitation). Le langage juridique s'emploie à suivre l'évolution rapide de la société et à éliminer les termes discriminatoires. D'où de nouveaux termes dont il faut connaître la définition exacte. On nous a présenté les particularités de la traduction en milieu psychiatrique, où il faut rendre aussi les non-dits, les soupirs, ce qui se dit « entre les lignes », tout le côté émotionnel que le patient exprime.

Le travail en tandem avec des collègues – est-ce possible ? Oui, à condition de respecter certains principes, dont le premier est la confiance réciproque. Si les compétences des deux professionnels sont complémentaires, chacun peut y gagner.

L'humour a également sa place au rfa. Nous avons ainsi eu droit à quelques exemples du « parler marin » franco-allemand, et la soussignée a attiré l'attention sur la « verdisation » de la langue, car « le vert est à la mode » et se retrouve dans les contextes les plus inattendus.

Les participants ont travaillé d'arrache-pied, mais sans négliger d'autres facettes de leur métier : la visite du Tribunal international du Droit de la Mer, le tour du port, les repas du soir et une visite guidée de la ville leur ont donné l'occasion de mieux se connaître et d'échanger leur vécu professionnel quotidien.

Silvia Brügelmann

Bremer Runde



La Bremer Runde est un forum informel en langue allemande, dont le but est de favoriser les échanges d'idées et d'informations entre les associations de traducteurs et d'interprètes, d'une part, et les associations d'agences de traduction établies en Allemagne, en Autriche et en Suisse, d'autre part. Depuis la réunion de Vienne (29-30 janvier 2010), la Belgique y est également représentée par la CBTIP. La Bremer Runde se réunit deux fois par an en divers endroits.

Quelques points intéressants ont été abordés à la réunion de Vienne :

- Les associations autrichiennes ont créé ensemble la Translationsplattform. Cette plateforme commune se présente sous forme d'un site internet fournissant des informations sur la profession aussi bien au public qu'aux professionnels. <http://www.translationsplattform.at/>

- Liese Katschinka, présidente d'EULITA, a fait part de sa demande auprès de « Justice Forum » d'accueillir désormais EULITA comme représentante des traducteurs jurés au lieu du Comité de la FIT.

- Étude du marché par Language Technology Centre Ltd.: L'industrie des langues représente en Europe un chiffre d'affaire de 8,4 milliards €, dont 5,7 pour les activités de traduction, interprétation et localisation. Croissance annuelle: plus de 10 %.

- Projets de normes:

Translation Assessment vise à créer des critères objectifs d'évaluation de la qualité permettant de vérifier dans quelle mesure les spécifications du client ont été respectées.

On cherche aussi à créer, à partir d'une norme canadienne existante, une norme ISO applicable à l'interprétation, pour faciliter les contacts avec les instances communales.

- L'université de Graz a développé en collaboration avec d'autres universités européennes des programmes de formation à l'interprétation en milieu médical (www.medical-interpreting.eu).

Doris Grollmann

FIT Europe

Le nouveau conseil de FIT-Europe, constitué en 2008, a organisé beaucoup moins d'activités qu'auparavant, si on ne prend en compte que les seules réunions.

La CBTIP a assisté à deux de ces réunions, à Berlin et Lisbonne. On y a abordé des sujets tels qu'une enquête sur les prix et les conditions de travail des traducteurs européens, la modification des statuts de FIT Europe, la nouvelle structure du site FIT Europe, etc.

La CBTIP a pris l'initiative d'organiser une réunion à Bruxelles sur la question des traducteurs jurés, avec pour objectif de constituer un groupe de travail pour les traducteurs jurés de FIT Europe. Ce groupe de travail devrait être une réaction à la création d'EULITA, une association qui semble vouloir faire concurrence à la FIT et qui fonctionne délibérément en dehors de FIT Europe. La raison fournie par cette association est que « les institutions européennes ne reconnaissent pas la FIT comme partenaire européen et que FIT Europe n'a pas de statut officiel ».

Une des premières initiatives du groupe de travail créé au sein de FIT Europe a été d'envoyer une lettre officielle aux autorités britanniques pour les mettre en garde face à leur intention de confier la sélection

de traducteurs jurés aux agences de traduction. L'envoi a toutefois été retardé par certains maillons qui craignaient par là d'empiéter sur les prérogatives d'EULITA.

Patricia Alarcón-Detroz & Doris Grollmann

Coopération sino-belge

Comme d'autres secteurs ayant des projets de coopération avec la Chine, la CBTIP envisage de coopérer avec nos confrères chinois. Pour favoriser un développement durable du secteur de la traduction et de l'interprétation et des échanges d'expériences relatives à notre profession, on peut envisager d'organiser une réunion, soit en Europe, avec un colloque et des voyages d'étude pour découvrir la Belgique et les pays limitrophes, soit en Chine, pour pouvoir nous y enrichir de l'expérience chinoise dans le domaine de la traduction et de l'interprétation. A l'étude pour le moment : la constitution d'un réseau sino-belge ou sino-européen.



Zhiguan QIN

Les institutions européennes

Le 9 novembre 2010, le Centre de traduction des organes de l'Union européenne était l'hôte de la conférence « THE LANGUAGE OF EUROPE - Translating for the EU » pour fêter son 15e anniversaire. La CBTIP y était représentée.

Ceux qui veulent se faire une idée des discours officiels peuvent lire les résumés à l'adresse suivante :
<http://cdt.europa.eu/CDT%20Publication%20Book/The%20language%20of%20Europe%20-%20Translating%20for%20the%20EU/THE%20LANGUAGE%20OF%20EUROPE.pdf>

Nous y avons appris qu'on prévoit que la TAO (traduction assistée par ordinateur) sera remplacée par la traduction par machine assistée par les humains (TAH).

Force est de constater que les traducteurs du Centre de Traduction ont des difficultés de s'imaginer que les « freelances » sont parfaitement capables de fournir une qualité égalant la leur. Ils semblent aussi perdre de vue qu'il existe une multitude d'autres domaines que ceux qu'ils connaissent.

Le voyage nous a valu deux idées pour des activités à organiser, une pour la révision et une pour la traduction juridique.

Doris Grollmann

8. Gestion journalière

Commission d'admission des nouveaux membres

LISTE DES PERSONES ADMISES POUR LA PERIODE JANVIER - DECEMBRE 2010

Nom	Qualité	Diplôme	Langues
1. Marjolein NOOTAERT	Trad.	Master in het Vertalen Hogeschool Gent - 2009	EN - FR => NL
2. Ann VERCAUTERE N	Trad.	Licentiaat Vertaler KVHA Antwerpen - 1998	FR - IT => NL
3. Caroline COPPENS	Trad.	Licence Interprète ILMH 1985	NL - EN => FR
4. Laurence HAMELS	Trad.	Licence Traduction – École d'Interprètes Mons – 1996 Diplôme études complémentaires Univ. Mons 1997	DE - ES - EN => FR
5. Tom VAN CLEEMPOEL	Trad.	Licentiaat vertaler Hogeschool Gent - 2005	EN - DE => NL
6. Eva VAN WALLE	Trad.	Licentiaat vertaler- KVH Antwerpen – 1998 GGG Vertaalwetenschap-KUL – 1999	EN - FR => NL
7. Didier LAQUAYE	Trad.	Licence en Traduction – Institut Cooremans - 1998	EN - IT => FR
8. Gerda ONDERBEKE	Trad.	Licenciate Germaanse Filologie – K.U. Leuven - 1987	EN => NL
9. Marie DEBLONDE	Trad.	Licence en Traduction – ISTI - 2007	NL – DE => FR
10. Mpeya MOSWALA BONGAMBO	Trad.	Licence en Traduction – ISTI - 2008	ES – RU =>FR
11. Silvy CODDE	Trad.	Licentiaat Vertaler – Hogeschool Gent - 2001	FR - EN => NL
12. Mira DERRIKS	Trad.	Licentiaat Vertaler – Hogeschool Gent - 2000	FR – ES => NL
13. Linda FLEBUS	Trad.	Licentiaat Vertaler – RUCA - 1980	EN - DE => NL
14. Ann de KREYEER	Trad.	Lic. Vertaler – HRIVT - 1988	EN - RU => NL
15. Elke RONDAGS	Trad.	Licenciaat Vertaler – Lessius Hogeschool - 2004	ES - FR => NL
16. Glenn JANSSENS	Trad.	Master in het Vertalen – Artesis Hogeschool Antwerpen – 2008 Certificat Gerechtsvertalen en Tolken Lessius Hogeschool - 2009	FR – ES => NL
17. Elisabeth DE CANNIÈRE	Trad.	Lic. Vertaler – Hogeschool Antwerpen - 2005	EN - PT => NL
18. Roxana LETIA	Trad.	Univ. 1er décembre 1918 (Alba Iulia-Roumanie) - 2005 (Diplôme homologué en Belgique)	FR => RO
19. Luc BOUCHARD	Trad.	Baccalauréat en Traduction-Univ. Laval (Québec) – 1996 Certificat en Interprétation de Conférence – Univ. d'Ottawa – 2006 Traducteur agréé EN-FR-Association des Traducteurs et Interprètes d'Ontario-1997 Traducteur agréé FR-EN- idem - 1998	EN => FR

20. Willemien VIERSTRAETE	Trad.	Licentiaat Germaanse Talen (Engels-Duits) – Univ. Antwerpen - 2006	EN – DE => NL
21. Gert VALENTIJN	Trad.	Romaanse Taal en Letterkunde – Vrije Univ. Brussel - 2006	FR - ES => NL
22. Patrick JANSSEN	Trad.-Int.	Master in het Vertalen – Erasmus Hogeschool Brussel – 2008 Master in het Tolken – Erasmus – 2009	FR - ES => NL A: NL / B: FR / C: ES Conséc.-simult. -liaison
23. Vincent VERHOEVEN	Trad.	Licentiaat vertaler Hogeschool Antwerpen – 2003 Post graduaat Jiatong University - 2008	EN – PT – ZH => NL
24. Mick DE MEYER	Trad.-Int.	Licentiaat Tolk Hogeschool Gent - 2006	A : NL / B : EN / C / FR Conséc.-simult. -liaison
25. Jean BUYSE	Trad.	Licentiaat Vertaler HVTG – 1987	NL – IT => FR

Commission d'examens des traducteurs jurés

Session	Nombre de candidats	Langues	Résultats
Mars 2010	16	FR-NL-RU-PL-TU-AR- RO-SV-HR-JA	2 demi-réussites
Octobre 2010	19	FR-NL- RU-IT-ES-AR- PL-Urdu-SK-SQ-TU-JA	Résultats en attente

Patricia Alarcón-Detroz



Rapport du trésorier

	Recettes	2010		2009	
700100	Amis	420,00		60,00	
700200	Cotisations 2010	59.773,13		1.108,86	
700300	Cotisations 2011	1.803,39		0,00	
700400	Cotisations 2008	0,00		169,81	
700500	Cotisations 2009	0,00		59.633,92	
700600	Membres protecteurs	2.594,35	64.590,87	2.122,65	63.095,24
701100	Abonnements Linguiste	349,87		542,01	
701200	Abonnements Babel	132,08	481,95	0,00	542,01
702100	Réunions section Gent/Kortrijk	0,00		0,00	
702200	Réunions section Liège	0,00		0,00	
702300	Réunions section Antwerpen/Brusse/Vlaams Brabant	200,00		0,00	
702600	Réunions section Bruxelles/Brab. Wallon/Hainaut	655,14		490,00	
703100	Nouvel An 2011/2009	155,00		1.050,00	
703200	Nouvel An 2010	1.507,00		30,00	
703300	Assemblée Générale	480,00		860,00	
703600	Saint-Jérôme: Accueil des nouveaux membres	630,00		980,00	
703700	Formations Linguajuris/Interact.J	5.915,00		14.540,00	
703800	Formation: Perfectionner sa traduction	1.430,00		0,00	
703900	Réunion RFA	0,00	10.972,14	0,00	17.950,00
704000	Annuaire	31,13		0,00	
705000	Examens	4.380,00		1.875,00	
706000	Ventes (polos, CD-ROM)	0,00		0,00	
708000	Divers	81,00		38,21	
708100	Publicité	1.937,50	6.429,63	1.584,23	3.497,44
755000	Produits financiers	386,67		1.928,60	
757300	Paievements divers	23,70		244,09	
760000	Produits exceptionnels	0,00	410,37	0,00	2.172,69
	Total		82.884,96		87.257,38

	Dépenses	2010		2009	
610100	Nouvel An	-3.038,57		-2.249,38	
610110	Saint-Jérôme: Accueil des nouveaux membres	-1.099,00		-1.059,60	
610200	Assemblée générale	-1.785,47		-3.590,91	
610210	Réunions section Kortrijk/Gent	0,00		0,00	
610300	Réunions section Liège	-350,00		0,00	
610400	Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	-195,00		0,00	
610500	Réunion RFA	-541,10		-389,44	
610600	Réunions section Bruxelles/Brussel/Brabant wallon/Hainaut	-1.690,78		-665,00	
610700	Réunions nationales (CA...)	-1.445,80		-1.213,75	
610800	Réunions examens	-32,20		0,00	
610810	Opleidingen Linguajuris/Interact.J	-6.514,32		-6.962,39	
610820	Formation: Perfectionner sa traduction	-1.139,60		0,00	
610900	Réunion TJ	-87,30		0,00	
610911	Réunions diverses	-1.126,52	-19.045,66	0,00	-16.130,47
611100	Téléphone secrétariat	-287,39		-322,54	
611900	Téléphone divers	0,00	-287,39	0,00	-322,54
612200	Frais postaux	-3.416,50		-354,75	
612210	Frais de port secrétariat	0,00		-1.861,38	
612220	Frais de port examens	0,00		-11,80	
612230	Frais de port Annuaire	-1.163,23		-1.170,80	
612290	Frais de port Linguiste	-618,60	-5.198,33	-966,95	-4.365,68
612300	Location secrétariat	-5.384,08		-5.398,88	
612310	Salaire et charges sociales	-19.731,86		-15.679,87	
612350	Service médical	-147,64		-291,65	
612360	Frais location secrétariat	-3.951,55	-29.215,13	-4.237,11	-25.607,51
612400	Licences logiciels	-23,50		0,00	
612410	Noms de domaine	-198,17		-193,97	
612420	Maintenance et hébergement site web	-884,97		-925,38	
612490	Connexion internet	-307,19	-1.413,83	-416,01	-1.535,36
612700	Imprimés et fournitures de bureau	-592,55		-1.142,87	
612720	Papier, enveloppes, cartes de visite	-353,70		0,00	
612740	Petites fournitures de bureau	-1.584,64		-659,03	
612800	Photocopies secrétariat	-1.002,73		-946,52	
612820	Photocopies examens	0,00	-3.533,62	0,00	-2.748,42
613120	Assurance incendie	-106,14		-101,12	
613130	Assurance RC exploitation	-285,14	-391,28	-285,14	-386,26
613211	Honoraires comptable	-2.750,00		-2.000,00	
613230	Frais gestion secrétariat	-165,01		0,00	
613260	Cotisations professionnelles	-8.191,00	-11.106,01	-4.955,00	-6.955,00
613310	Publications légales	-92,00	-92,00	-92,90	-92,90
613420	Frais de représentation	-582,32		-72,59	
613430	Frais de déplacements étranger	0,00	-582,32	0,00	-72,59
613510	Déplacements CA	-1.508,29		-1.683,17	
613520	Déplacements examens	-70,00		0,00	
613540	Déplacements TJ / Linguajuris	-1.082,45		-634,26	
613560	Déplacements FVIB/Unplib	-307,90		-320,40	
613570	Déplacements FIT Europe	-855,05		-911,67	
613580	Déplacements écoles	-117,90		-113,80	
613590	Déplacements divers	-1.178,75		-602,82	27
613620	Congrès FIT	0,00	-5.120,34	-200,00	-4.466,12

614000	Publicité, prix, parrainage	0,00		0,00	
614050	Abonnements Translatio	-171,00		-170,00	
614070	Frais de relation publiques	0,00		-36,40	
614930	Abonnement collectif Babel	-768,00	-939,00	-768,00	-974,40
615010	Correcteurs examens	-200,00	-200,00	-124,95	-124,95
615020	Publication Linguiste	-6.668,52		-7.025,12	
615030	Publication Annuaire	-5.919,60	-12.588,12	-5.304,35	-12.329,47
616100	Frais bancaires soumis à TVA	0,00	0,00	-35,00	-35,00
640300	Taxes diverses	-736,60	-736,60	-320,35	-320,35
650000	Charges financières	-1,62		0,00	
650010	Intérêts retards de paiement	0,00		-48,32	
657000	Frais de banque	-383,06		-295,51	
657300	Paievements divers	-27,28	-411,96	-0,62	-344,45
664100	Jetons de présence Conseil supérieur	-21,99	-21,99	0,00	0,00
	Total		-90.883,58		-76.811,47
	Résultat net		-7.998,62		10.445,91

Soldes bancaires le 01/01/2010		
Compte chèque postal	8.788,67	
ING compte courant	1.256,89	
ING compte d'épargne	46.325,62	
Virements internes	36,32	
Caisse	0,00	56.407,50
Soldes bancaires le 01/01/2011		
Compte chèque postal	8.751,67	
ING compte courant	2.026,19	
ING compte d'épargne	40.650,28	
Virements internes	36,32	
Caisse	0,00	51.464,46
Différence		-4.943,04
Solde à disposition en début d'exercice 2011		
		51.464,46

Remarque :

Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est créancier d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTIP. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTIP estime ne devoir payer que 1916,63 €. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.



Guy Van de Maele

Comité d'arbitrage

Le conseil d'arbitrage n'a pas été appelé à siéger cette année. La CBTIP a consulté des juristes pour savoir comment professionnaliser le fonctionnement de cet organe, dont les activités actuelles s'apparentent davantage à une fonction de médiation. L'existence d'un conseil doté d'un cadre juridique pourrait constituer un levier très puissant dans le dossier de demande de protection du titre. Ses conclusions seraient en effet juridiquement contraignantes – à un point tel qu'elles s'imposeraient même aux tribunaux. Ce conseil devrait se doubler d'un service chargé de s'occuper des affaires traitées jusqu'ici par le conseil d'arbitrage.

Conseil de discipline

Le conseil de discipline n'a pas été appelé à siéger cette année. La CBTIP a consulté des juristes pour savoir comment professionnaliser le fonctionnement de cet organe. L'existence d'un conseil de discipline actif pourrait constituer un levier très puissant dans le dossier de demande de protection du titre.



9. Contacts avec les instituts de formation

Nous avons organisé pour la première fois une réunion avec les chefs de département des différents instituts de formation proposant des masters spécialisés en traduction et en interprétation. Malheureusement le fameux nuage de cendres et la grippe ont empêché la venue de certains directeurs. La coopération au sein du groupe de travail LinguaJuris avait démontré qu'une approche structurée et l'établissement de contacts réguliers avec ces enseignants avaient un impact positif sur la notoriété de la CBTIP auprès des professeurs.

La CBTIP souhaite élargir son approche structurée à tous les instituts de formation (membres protecteurs) et instaurer avec eux une coopération durable. Ces instituts préparent les étudiants à leur avenir professionnel, et la CBTIP encadre ces derniers tout au long de leur carrière en prenant la défense de leurs intérêts. Lors de cette réunion, la CBTIP a souligné son ambition d'être présente aux foires à l'emploi et aux proclamations en qualité de conférencier, afin de présenter tous les aspects de nos professions. Notre association est également en mesure de prêter son concours à la recherche et elle s'efforce de convaincre ses membres de l'utilité de répondre aux enquêtes qui leur sont envoyées. Tout retour d'information est extrêmement motivant, notamment la publication des résultats de l'enquête dans *Le Linguiste*.

Cette insertion offre aux étudiants une première occasion de publication. Une fois de plus, nous avons souligné les avantages dont bénéficient nos membres protecteurs et nous avons également abordé la possibilité d'organiser des stages et de revoir la cotisation « junior » des étudiants.

La nécessité de porter à deux ans la durée du master en Flandre a également été abordée. Quelques jours après la réunion, les chefs de département des instituts de formation flamands ont reçu une circulaire de la CBTIP faisant valoir les arguments en faveur de la prolongation du master.

La CBTIP était présente à la session plénière et au cocktail de la Journée d'étude des traducteurs flamands, organisés à la Bibliothèque Permeke d'Anvers dans le cadre du lancement d'un master de deux ans en traduction littéraire, une coopération de l'université d'Utrecht et de Lessius.

La CBTIP a donné une conférence sur la déontologie à Lessius. Une quarantaine d'étudiants et deux enseignants du second master et du troisième baccalauréat y ont assisté. Le cours était basé sur le code déontologique de la CBTIP et sur celui de LinguaJuris pour les traducteurs jurés. Par ailleurs, Bart Mylemans s'est à nouveau adressé aux étudiants de Lessius en leur fournissant des indications précises sur les conditions d'exercice de nos professions.

La CBTIP a participé au groupe de résonance de la HU Brussel, le 15 juin. À l'ordre du jour figurait une évaluation des compétences à acquérir au cours du master en traduction. Des idées ont été échangées sur les sujets de thèse, sur l'acquisition de connaissances pratiques par le biais d'un nouveau bureau de traduction virtuel et sur l'avenir professionnel des étudiants.

Les membres de la CBTIP ont aidé plusieurs étudiants en répondant à leurs enquêtes. Les résultats ont été publiés dans *Le Linguiste*, qui a également fait paraître le résumé d'une remarquable étude sur la responsabilité professionnelle. L'Erasmus Hogeschool a convié la CBTIP à discuter avec ses enseignants des possibilités de soutien des épreuves de master par la CBTIP et ses membres. Du reste, les résultats des enquêtes menées par les étudiants nous sont toujours d'un grand intérêt !

La CBTIP était très présente lors des cours de déontologie donnés par Rita Roggen à l'Artesis Hogeschool. Divers aspects de nos professions ont été abordés par des membres de notre association et du

conseil d'administration. La direction de l'Artesis Hogeschool a demandé à la CBTIP de bien vouloir l'aider à mettre au point un programme de deux ans pour le master en traduction.

La CBTIP était également présente lors de l'ouverture officielle de l'année académique de la Lessius Hogeschool ainsi que lors de la remise des diplômes de la Hogeschool Gent.

L'événement marquant de l'année académique en cours a été la visite des hautes écoles flamandes en vue d'auditer leurs formations en traduction. Au départ, la présidente avait été invitée à siéger au sein de la commission externe d'experts, mais ceci s'est avéré incompatible avec un des critères d'admission, à savoir l'interdiction, pour les membres de cette commission, d'avoir entretenu un quelconque lien avec les personnes influençant la teneur des cours, au cours des trois dernières années. Or la présidente fait partie du groupe de résonance de la HEB (Erasmus Hogeschool) et de la HUB (l'ancienne Vlekho). Plusieurs hautes écoles ont cependant demandé à la CBTIP de rencontrer cette commission en qualité d'expert sur le terrain, ce qui a déjà eu lieu à la Lessius Hogeschool et à l'Erasmus Hogeschool et se produira aussi dans d'autres écoles.



10. Interprètes

Pour les interprètes, l'année 2010 était principalement placée sous le signe de la clôture du projet de l'Observatoire des marchés de l'interprétation. Un article a été publié à ce sujet dans le Linguiste. Il révélait que les honoraires moyens appliqués sur le marché s'élevaient à 452 € par jour. Sur cette base, nous pourrions désormais suivre l'évolution du marché.

Un dépliant a été rédigé en français et en néerlandais pour présenter l'intérêt, pour un interprète, de devenir membre de la Chambre. Cette brochure sera mise sous presse début 2011 et pourra alors être diffusée.

Nous envisageons de proposer des cours pour les interprètes, par ex. des cours de perfectionnement en anglais (anglais en langue B), à certains moments plus calmes de l'année. À cet égard, nous attendons la rénovation des infrastructures d'interprétation dans le bâtiment de la rue Montoyer.

En 2010, nous avons établi de nouvelles relations au niveau national et international grâce aux contacts avec les associations sœurs dans le cadre de la FIT Europe et avons confirmé les contacts internationaux existants. Cela concerne particulièrement la collaboration avec les écoles, que nous souhaitons renforcer dans les mois qui viennent.

Il va de soi que les interprètes aimeraient à l'avenir se mettre au service de leurs collègues pendant les manifestations de la CBTIP.

Comme vous le constatez, plusieurs chantiers ont été lancés, qui seront mis au point et terminés en 2011. 2011 sera sans conteste une année de nouvelles initiatives pour et par les interprètes.



Patrick Rondou et



Max De Brouwer

Remerciements

Nous remercions vivement les membres cités ci-dessous pour leur engagement au profit de la Chambre. Tout effort est précieux. Certains membres nous font part d'une idée dont les conséquences peuvent être géniales (p.ex. la réunion d'accueil des nouveaux membres) et d'autres consacrent de nombreuses heures à la CBTIP.

Il s'agit en premier lieu des membres du CA, qui sont déjà intervenus à plusieurs dans notre rapport annuel:

Patricia Alarcón-Detroz	Vice-présidente des membres francophones, s'occupe de l'admission des nouveaux membres et des examens des traducteurs jurés, a noué des contacts avec la Justice à Liège, est amenée à voyager en sa qualité de coprésidente de la FIT-Europe, assure les contacts au sein du réseau franco-espagnol
Rita Roggen	Vice-présidente des membres néerlandophones, aide Doris Grollmann pour les affaires des traducteurs et des interprètes jurés, aide Patricia Alarcón pour l'admission des nouveaux membres, donne des conseils concernant des initiatives en matière de contacts avec les instituts de formation. Voyage pour participer à des réunions internationales telles que la Bremer Runde, EULITA.
Patrick Rondou	Secrétaire général, a collaboré à la nouvelle mise en page du Linguiste, est responsable du contenu et des interviews, membre du groupe de résonance de la HUB (l'ancienne Vlekho) et soutient des initiatives pour les interprètes
Guy Van De Maele	Trésorier, gère le personnel, les obligations légales, le contenu du site internet
Doris Grollmann	Suit pour nous l'évolution du statut des traducteurs et des interprètes jurés, soutient le projet de loi relatif aux traducteurs et interprètes jurés, s'efforce par tous les moyens de convaincre les autorités de l'importance de ce projet, en tant que présidente du groupe de travail LinguaJuris a réuni les instituts de formation pour collaborer aux formations Interact.J et LinguaJuris, et, en tant que présidente du groupe de travail européen pour les traducteurs et les interprètes jurés, a initié plusieurs actions européennes. Voyage pour participer à des réunions internationales telles que la Bremer Runde, EULITA.
Zhiguan Qin	Entretient des contacts avec la Chine, y visite nos collègues, organise la foire aux livres et surtout, il nous apprend à relativiser nos problèmes en les comparant parfois à la situation en Chine.
Lisa Degen	Étudie notre site internet pour trouver des moyens de faciliter son emploi (annonces des nouveaux membres, des activités du CA), a aidé Olivier Collard à concevoir le nouveau site internet
Max De Brouwer	S'occupe des interprètes, a instauré le l'observatoire du marché de l'interprétariat, collabore avec le secrétaire général à la mise en page du Linguiste, a rédigé une brochure sur la CBTIP pour les interprètes, aide Patricia Alarcón et Rita Roggen pour l'admission des interprètes
Olivier Collard	Gère pour nous la structure du site internet de la CBTIP, et depuis peu de celui de LinguaJuris, et passe parfois des nuits blanches lorsque le site internet est en panne.

Raphaël Bauwens	Organise l'accueil des nouveaux membres, examine les possibilités en matière d'assurances de groupe, notamment en responsabilité civile dans le cadre de nos activités professionnelles
-----------------	---

Lisa Degen ne renouvelle pas sa candidature comme membre du CA. Nous tenons toutefois à la remercier très chaleureusement pour les deux ans de soutien et d'efforts qu'elle a passés au sein du CA.

Le CA est assisté par Nicole Van Oost au secrétariat, qui est obligée de trouver un équilibre entre les tâches qui lui sont confiées par différentes personnes, et qui manifeste un grand pouvoir d'adaptation lorsqu'elle collabore avec des donneurs d'ordres ayant des styles de travail très différents.

Certains membres fournissent une aide régulière au CA:

Isabelle Vereecken	Consacre plusieurs mois par an à l'annuaire et au rapport annuel.
Wolfgang Hullmann Guido Van de Velde	Aident les nouveaux membres à accéder au FastInfo et veillent au maintien de l'ambiance collégiale
Silvia Brügelmann-Gaspard	Assure les contacts avec le réseau franco-allemand, et collabore à l'organisation du colloque annuel du réseau à Liège.
Chris Griffin	Assure les contacts avec le réseau franco-anglais
Edward Haasl	Conseille les membres en matière de pratiques commerciales et de clients difficiles
Els Govaerts	Tient à jour le Vadémécum du traducteur indépendant
Ann De Winne	A traduit le Vadémécum en français
Ludovic Pierard Pascale Pilawski	Ont vérifié les comptes de la CBTIP en vue de la présentation du rapport financier à l'assemblée générale
Bart Mylemans	Notre homme à Anvers pour l'information des étudiants
Winfried Zöller	Organise des formations et des cours de recyclage à Bruxelles et partage ses connaissances avec les collègues
Monique Foret Christine Pagnouille	Organisent des formations et des cours de recyclage à Liège, elles informent les étudiants (avec d'autres membres de la CBTIP qui enseignent dans le cadre de la nouvelle formation pour traducteurs).
René Haeseryn	Membre honoraire à qui nous demandons encore souvent de sages conseils et qui nous représente à la FIT en sa qualité de rédacteur en chef de Babel et du supplément littéraire de Translatio.
Marie-Louise Bouchoms Jean-Bernard Quicheron	Membres honoraires à qui nous demandons encore souvent de sages conseils.
Karine Roobrouck	Répond de manière experte aux questions juridiques posées par les collègues sur le FastInfo, donne le cours sur les droits et devoirs du traducteur lors de négociations avec les clients.
Pascale Pilawski	Nous donne souvent d'excellentes idées concernant des formations intéressantes, traduit et rédige régulièrement des communiqués de presse ainsi que des messages adressés aux membres
Benjamin Van Hemelrijck	Nous a fait remarquer que le parquet de Louvain n'avait pas une vue réaliste sur les frais de traduction.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Pascale Pilawski pour les très nombreuses années qu'elle a consacrées à la gestion du FastInfo ; avec une patience d'ange elle a toujours aidé tout le monde et a veillé au respect de la collégialité du forum.

Frans de Laet représente la CBTIP au Conseil d'administration de la Fédération internationale des traducteurs. En sa qualité de secrétaire général, il voyage aux quatre coins du monde afin que la FIT puisse réaliser ses objectifs et il veille à ce que les points de vue de la CBTIP soient entendus à l'échelle mondiale.

Le pool des traducteurs est un organe important de la CBTIP. À longueur d'année il convient de traduire des documents à usage interne ou externe. Nous remercions Katleen De Bruyn qui assure la coordination des activités, et avec elle les traducteurs qui font le travail : Martine De Bruyn, Delphine Rossini, Pascale Pilawski, Pascale Pay, Yannik Alexandre, Françoise Minor, Ann De Winne. Jacques Marlier assure régulièrement la révision de textes pour le CA et a assuré la révision de la version française de ce rapport.

Nous remercions également le groupe de travail LinguaJuris pour les heures consacrées avec enthousiasme :

Patricia Alarcón-Detroz, Philippe Anckaert, Valérie Bada, Martine Baetens, Daniel Bauwens, Béatrice Cugnon, Anne Delizée, Freddy Eggermont, Doris Grollmann, Anne Hoorelbeke, Monique Jordens, Jean Klein, Bart Jozef Mylemans, Rita Roggen, Guy Van de Maele, Patricia Vandenbulcke, Jan Van Nieuwenbergh, Yvette Van Quickelberghe, Suzanne Van Sull, Hildegard Vermeiren

et les institutions qui soutiennent le projet

Artesis Hogeschool Antwerpen, departement voor vertalers en tolken ♦ Erasmushogeschool Brussel, departement Toegepaste Taalkunde (EhB) ♦ Haute École Francisco Ferrer, catégorie de traduction et d'interprétation (HEFF) ♦ Institut Libre Marie Haps, catégorie de traduction et d'interprétation (ILMH) ♦ Hogeschool Gent, departement Vertaalkunde (HoGent) ♦ Université de Liège-Haute École de la Ville de Liège, catégorie traduction et interprétation (HEL-ULg) ♦ l' Université de Mons, Faculté de Traduction et Interprétation - EII

Agnès Feltkamp
Présidente



Membres protecteurs

VZW Brussel Onthaal/ ASBL Bruxelles-Accueil
Cellebroersstraat 16 Rue des Alexiens
B-1000 Brussel-Bruxelles
T +32-2-511 27 15
F +32-2-503 02 29
svb.bo@skynet.be / sis.ba@skynet.be
www.sociaalvertaalbureau.be / servicedinterpretariatsocial.be

Erasmus Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Brussel
T +32-2-629 10 69
F +32-2-629 10 79
taalkunde@ehb.be - www.ehb.be

Haute Ecole de Bruxelles
Institut supérieur de traducteurs et interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
F +32-2-346 21 34
isti@heb.be
www.heb.be

Haute Ecole Francisco Ferrer
Institut Lucien Cooremans
Place Anneessens 11
B-1000 Brussel
T +32-2-551 02 20
F +32-2-551 02 16
heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be - www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Leonard de Vinci
Institut libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon 11
B-1050 Bruxelles
T +32-2-511 92 92
F +32-2-511 98 37
information@ilmh.be
www.ilmh.be

Artesis Hogeschool Antwerpen
Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen
T +32-3-240 19 05
F +32-3-248 19 07
vertalertolk@artesis.be
www.artesis.be

Lessius Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
Sint Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
F +32-3-206 04 99
sintandries@lessius.eu
www.lessius-ho.be

Hogeschool Gent
(Associatie Universiteit Gent)
Departement Taalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gent
T +32-9-224 97 00
F +32-9-224 97 01
veto@hogent.be - www.hogent.be/veto

Université de Mons-Hainaut
Faculté de traduction et d'interprétation EII
Av. du Champs de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
F +32-65-37 36 22
secretariat.eii@umh.ac.be
www.umh.ac.be

Hogeschool-Universiteit Brussel
Faculteit Taal en Letterkunde
Campus Koningsstraat 336
B-1030 Brussel
T +32-2-221 12 11
F +32-2-219 78 79
info@hubrussel.be
www.hubrussel.be

Haute Ecole de la Ville de Liège
Catégorie traduction interprétation
Rue Hazinelle 2
B-4000 Liège
www.hel.be

Rapport annuel 2010

édité par la

Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues

Association sans but lucratif

Fondée en 1955 - statuts publiés au Moniteur du 14.05.55 (et du 02.02.06)

Siège social

Rue Montoyer 24, B12

B-1000 Bruxelles

T +32-2-513 09 15

F +32-2-513 09 15

info@cbtip-bkvtf.org

www.cbtip-bkvtf.org

Membres: admin@cbtip-bkvtf.org

Public: info@cbtip-bkvtf.org

Numéro d'entreprise-TVA: 0407.664.274

Compte ING: 310-0463867-02 (IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC BBRUBEBB)

Cotisation 2010-2011: 180 € (TVAC)

Annuaire:

€ 33 (Belg.), € 40 (EU), € 50 (reste du monde) TVAC

Frais de port inclus.

Editrice responsable: Isabelle Vereecken

La CBTIP ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de suites juridiques en découlant.

© BKVTF-CBTIP 2011